

Entreprises adaptées et organismes de formation : des partenariats à construire

02 Décembre 2019

Irène Jeanjean - Chargée de recrutement, DSI



DSI, Entreprise adaptée (EA) prestataire de services, mise sur la formation pour monter ses salariés en compétences et accompagner leurs évolutions de carrière.

« DSI souhaite développer des partenariats avec les organismes de formation sous réserve qu'ils soient en capacité de construire des formations courtes rapidement. »

Présentez-nous Distribution Services Industriels (DSI)

DSI est une Entreprise adaptée (EA) créée il y a 23 ans par Jean-Louis Ribes, ancien rugbyman. La solidarité et l'écoute, valeurs véhiculées par le rugby, sont l'ADN de l'entreprise. 90 % de nos 900 salariés sont en situation de handicap. Notre métier consiste à générer de nouvelles activités pour créer de l'emploi afin d'accueillir tous types de handicap. Nous recrutons en priorité des jeunes et des seniors éloignés de l'emploi susceptibles d'intégrer le monde de l'entreprise et nous accompagnons leur évolution de carrière par le biais de la formation.

Airbus, Société générale, Natixis, Crédit agricole, PMU, etc., font appel à DSI pour trouver rapidement des profils qui répondent à des compétences très précises qu'ils ne trouvent pas sur le marché de l'emploi. A l'issue de la prestation d'une durée comprise entre 4 à 24 mois, soit on intègre définitivement les personnes chez nous en CDI, soit dans l'entreprise cliente, soit dans une autre entreprise.

Qu'est-ce qui distingue DSI d'une autre EA ?

DSI est déployée sur quatre secteurs : la logistique, l'administratif, l'industrie et l'informatique et implantée sur quatre sites géographiques dont le site historique de Toulouse. Le fait d'être sur plusieurs activités nous permet de disposer d'un spectre très large en matière de recrutement et d'être très réactif. Avec les compétences dont nous disposons en interne, DSI est en mesure d'anticiper les besoins des entreprises et de s'adapter au marché.

Quels sont les critères de recrutement ?

Sur le marché du travail en Ile-de-France, les entreprises recrutent des hauts niveaux de qualification. Or chez DSI, nous n'avons pas ce niveau de diplôme en interne et on ne trouve pas ce type de profils sur le marché de l'emploi. La population issue des Cap Emploi a plus de 50 ans, proche de la retraite, ne parle pas toujours le français et est peu qualifiée.

On va donc recruter des candidats de niveau infra Bac, s'appuyer sur leurs compétences dont ils n'ont pas toujours conscience et les former. Les entreprises ne font pas ce travail là. DSI sert un peu de laboratoire. Pour le recrutement, la motivation compte pour 60 % dans le dispositif. Il faut aussi lutter contre l'auto-censure et le manque de confiance des candidats potentiels.

Quelle place occupe la formation dans votre organisation ?

Comme on ne trouve pas de profil dans les personnes en situation de handicap en adéquation avec les postes, DSI a fait le choix de miser sur la formation et a créé, sur le site de Toulouse, la « DSI académie » avec pour objectif de monter les salariés de DSI en compétences. Elle regroupe plusieurs nouveaux moyens de formation et d'accompagnement dont la mise en place d'une plateforme de tutoriels. Nous proposons des formations courtes de 400h ce qui nous permet d'être plus réactifs. En région parisienne, nous sommes confrontés à une offre d'emploi très large et la mobilité interdépartementale reste un frein pour procéder aux recrutements et à la formation.

Comment envisagez-vous des partenariats avec les organismes de formation de droit commun ?

Lorsque DSI ne dispose pas des compétences en interne pour former, elle peut faire appel à des organismes de formation externes comme l'Afpa ou le Greta. Nous souhaitons d'ailleurs développer des partenariats avec les organismes de formation sous réserve qu'ils soient en capacité de construire des formations courtes rapidement.

Sur les formations longues dispensées par les organismes de formation, DSI peut intervenir en amont du dispositif pour anticiper les besoins de l'entreprise, sourcer et lever les freins psychologiques. Avec les CFA, notre expertise facilite l'intégration des seniors dans ces dispositifs de formation initiale réservés au public jeune de moins de 30 ans.

Propos recueillis par Pauline Baumgartner (juin 2019)

Tags : [entreprise adaptée](#) ^[1] | [DSI](#) ^[2] | [handicap](#) ^[3] | [emploi formation](#) ^[4]